

**Mot du Pr Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph, à l'ouverture du séminaire du Comité éthique du CNRS libanais sur la « Charte d'éthique de la Recherche scientifique », le 28 janvier 2016, à 16h00, à l'USJ, au Campus de l'Innovation et du Sport, dans la Salle du Conseil.**

Je commence mon petit mot par un large souhait de bienvenue à vous toutes et tous pour ce séminaire qui s'occupe d'une question bien fondamentale du point de vue théorique et en corollaire du point de vue pratique et même pragmatique puisque ce projet de charte éthique du chercheur libanais s'adresse simultanément à l'esprit qu'au comportement. En relisant et en prenant connaissance de cette Charte, la première pensée que j'ai eue c'était de remercier ceux et celles qui ont eu la perspicacité de proposer son élaboration et vous remercier toutes et tous pour le travail gigantesque de rédaction et d'édition.

En lisant un entretien journalistique en 2012 avec le Dalaï Lama, le journaliste en arrivait à l'interroger sur ce que disait le bouddhisme de l'euthanasie et sur d'autres questions délicates sur les biologies humaines. La réponse fut inattendue : « c'est une question, dit le Dalaï, qui relève de l'éthique et non de la religion. Une telle question, je la confie à l'intelligence des hommes ». Ce qui est plus inattendu est le complément de la réponse : « l'éthique, dans ce XXI<sup>e</sup> siècle, est plus importante que la religion ». Façon de dire que si la religion est bien centrale, elle ne peut et elle ne doit pas tout couvrir dans le domaine du comportement et des attitudes, mais elle peut inspirer les bonnes pratiques et les bons choix.

Je dirais aussi que vous avez bien fait d'élaborer une charte éthique du chercheur et non par exemple un document rassemblant les éléments d'un code de déontologie du chercheur, dans la mesure où la déontologie propose des règles bien faites que le sujet devrait observer, même si la Charte comporte beaucoup de règles et de normes à suivre aux différentes étapes du processus de tout projet de recherche. Toutefois, elle a réussi à s'adresser à la conscience responsable de chaque chercheur qui devra être attentif à faire les choix les plus judicieux et à s'approprier la philosophie de cette Charte ainsi que ses implications les plus variées.

Cette manière de voir cherche à laisser à la conscience du chercheur et de l'académicien le soin d'être responsables et de grandir en responsabilité, de discerner entre les options, afin de dégager ce qui préserve d'une manière suprême le bien particulier et le bien commun et, enfin, de prendre de bonnes décisions, que cette conscience soit une conscience individuelle ou collective.

Un point important à signaler, sinon à souligner, c'est que cette charte éthique ait été élaborée sous le toit du CNRS libanais, ce qui lui donne autant de crédibilité que de visibilité et d'universalité, surtout que le CNRS a pu et a su réunir les meilleurs spécialistes afin de fonder cette Charte en vérité et qu'elle reçoive l'accueil le plus large et le plus optimal auprès de la société scientifique libanaise. Sûrement, votre réunion d'aujourd'hui aura à réfléchir sur les modalités d'accueil et de réception de ce document destiné à la plus large communauté. Il est évident que les Universités ont une part de responsabilité pour accueillir le document et le faire circuler, mais le Conseil de l'Enseignement supérieur devra aider à sa diffusion et à faire émerger la place qu'il doit avoir dans les centres de recherches et les laboratoires.

Il était temps qu'une charte générale soit rédigée et publiée vu les enjeux de la recherche, sa progression, les budgets qu'elle exige, la relation avec le monde de l'entreprise, son poids dans les *rankings* et dans les accréditations et les conditions de sa mise en œuvre dans nos murs académiques ; nous savons que des déviations existent comme le plagiat. Ce fléau mine les relations entre les chercheurs surtout lorsqu'il s'agit de visibilité ; il y a quelques mois, un plagiat à un niveau bien supérieur qui a déclenché un conflit relationnel entre académiciens, a dû amener l'intervention des recteurs d'universités afin de calmer le jeu tout en exigeant que lumière soit faite sur ces écarts.

Merci encore une fois ; je suis sûr que votre travail d'équipe et ses résultats seront bien appréciés et accueillis et que vous allez donner aux autorités universitaires et aux directeurs des Centres de Recherche des indications qui aident à une meilleure réception de ce beau et pertinent document.

Bonne chance à votre séminaire et à vos échanges.